

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 21 mai 2021

Convocation : 17/05/2021

Étaient présents : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Jean SALVAN, Pierre BOULDOIRES, Christophe CLAMENS, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Absents : Jennifer GASC, a donné pouvoir à Pierre BOULDOIRES.
Sébastien LAURENT, a donné pouvoir à Laurence LAURENT.
Pierre VAYSSADE.

Secrétaire de séance : Pierre BOULDOIRES.

1°) Demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves SAINT-MATTHIEU :

L'association des Parents d'Elèves de l'ensemble scolaire SAINT-MATTHIEU de Laguiole a adressé une demande de subvention à la Mairie. Le dossier est présenté à l'Assemblée.

Vote : 3 POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS

La demande de subvention est refusée.

2°) Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie suite aux intempéries hivernales : En raison des intempéries hivernales très marquées, d'importantes dégradations sur la voirie ont été constatées. Quatre entreprises ont été consultées pour la réhabilitation des routes endommagées. Les travaux de voirie dite de Bories sont attribués à l'entreprise GCTS SERVANT pour un montant de 1 450€ HT.

Les travaux de voirie de Beauregard et de Ginestous au Moulin de Pétrou sont attribués à l'entreprise SA SOULENQ et Fils pour un montant respectif de 690 € HT et 9550€ HT.

Approbation à 8 voix POUR, Christiane LUTRAND n'ayant pris part au débat et au vote.

3°) Choix de l'entreprise pour les travaux d'élagage de la route des Embounars: Suite aux intempéries hivernales, d'importantes chutes de branches ont été constatées aux abords de la route des Embounars, trois entreprises ont été consultées afin de nettoyer les zones dépendant de la Commune. L'entreprise GCTS SERVANT a été retenue pour un montant de 6000 € HT.

Approbation à 8 voix POUR, Christiane LUTRAND n'ayant pris part au débat et au vote.

4°) Choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes – versant Sud :

Différentes fuites ayant été constatées au niveau de la toiture de la salle des fêtes, deux entreprises ont été consultées pour la reprise de celle-ci au niveau du versant Sud.

L'entreprise SARL BANCAREL FILS a été retenue pour ces travaux pour un montant de 17 021,75€ HT.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

5°) Décision concernant le devenir de la ruine sous la salle des fêtes :

Proposition aux entreprises de maçonnerie locales de récupérer les pierres contre la remise en état de l'emplacement.

Approbation

6°) Diagnostics énergétiques des logements communaux :

Délibération actée à l'unanimité des membres pour le diagnostic énergétiques des logements communaux. Un budget de 300€ par bâtiment est nécessaire pour ce diagnostic.

7°) Questions diverses :

- ❖ Désignation d'un référent Ambroisie et Moustiques Tigre au sein du Conseil Municipal : Frédéric BECAMEL.
- ❖ Evacuation des arbres de la route rejoignant la station d'épuration : Un courrier va être envoyée aux propriétaires riverains.
- ❖ Préparation des élections départementales et régionales : Modalités de mise en œuvre et tour de garde.

La séance est levée à 23h12.